27eme Annee — No 231—Edition quotidienne—6eme Annee — Jeudi 15 Mars 1883

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef — *LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire*

FRANCE

LE DUC DE CHARTRES

On lit dans le *Figaro* :

A deux heures du matin, le duc de Chartres entend frapper à la porte de sa villa.

C'était le chef d'état-major du général Cornat qui venait à cette heure étrange réveiller le " condamné. " Le moment était bien mal choisi pour notifier un décret, on en conviendra. C'est ainsi pourtant que Thibaudin-Comagny avait arrêté que les choses se passeraient.

Le duc s'habille et se rend à l'hôtel du Commandement, où il trouve le général Cornat debout.

Le général était revenu de Paris à minuit,—l'heure des crimes,—et Thibaudin lui avait défendu de se coucher avant que l'exécution fût consommée.

Le général Cornat, très embarrassé, du reste, notifie au colonel les décrets signés la veille par M. Grévy, et lui intime l'ordre de quitter Rouen sur le champ.

—Pardon, répond le duc avec la correction martiale de l'officier devant son supérieur, pardon, mon général. Je ne puis quitter mon régiment sans un ordre écrit de votre main. Tant que je n'ai pas d'ordre écrit, rien ne m'autorise à quitter mon régiment. Au contraire.

—C'est juste ! Le voici.

Et le commandant du 3e corps griffonne l'ordre écrit.

—Maintenant, mon général, reprend le duc, vous voudrez bien me faire délivrer une feuille de route, sans laquelle je ne saurais quitter mon corps sans enfreindre les règlements militaires.

—C'est juste, balbutie le général, qui se met à écrire de nouveau.

En quittant le général, le duc se déclare en mesure de partir pour Paris à deux heures après midi.

Il est quatre heures du matin. Muni de son ordre écrit, le duc de Chartres s'en va droit au quartier de cavalerie, où il réveille l'adjudant de semaine.

Tous les hommes du régiment, dont ces décrets imbéciles excitent les esprits depuis un mois, étaient sur le qui vive. En un clin d'œil ils sont tous descendus dans la cour, le bonnet à la main, et ils se rangent d'instinct devant le colonel tout ému de cette manifestation spontanee, comme pour une cérémonie funèbre.

A cette minute-là, Thibaudin ne sait pas ce qu'un factieux eût pu faire de ces hommes. Il eût pris Rouen et enfermé le préfet en vingt-cinq minutes. Mais le brave et bon colonel destitué n'allait pas au quartier de cavalerie pour y faire sonner le boute-selle.

—Adjudant, dit-il au sous-officier de service, venez prendre l'ordre de la brigade.

Car, ô ironie stupéfiante du sort, le colonel Robert d'Orléans commandait la brigade par intérim, comme le plus ancien colonel, depuis que le général Auger-Dufresne a été promu au comité de la cavalerie en remplacement du général Humann, lequel a refusé de faire un rapport contre le duc de Chartres.

Ce général Auger-Dufresne disait au duc tout récemment, devant Evreux :

—Je quitterai le commandement de la brigade dans cinq ou six mois, colonel, et c'est vous qui viendrez m'y remplacer.

Et de fait, c'est lui Auger-Dufresne qui a signé le rapport nécessaire au retrait d'emploi qui frappe le duc !

Grâce à ce hasard singulier, le duc de Chartres, général de brigade intérimaire, avait à transmettre au duc de Chartres, colonel, l'ordre de quitter Rouen. Il fait la chose avec le plus grand sang-froid. Et Robert d'Orléans, brigadier intérimaire, intime à Robert d'Orléans, colonel, l'ordre de quitter le commandement du 12e chasseurs !

Avouez que ceci passe le grotesque dans l'absurde !

A cet effet, le duc porte à la connaissance des troupes les documents suivants, que l'adjudant met aussitôt au rapport :

ORDRE DE LA BRIGADE

" Par décret du Président de la République en date du 24 février 1883, le colonel Robert d'Orléans est mis en non-activité par retrait d'emploi.

" A la date de ce jour, le commandement de la 3e brigade de cavalerie sera exercé par intérim par M. le colonel d'Estrémont, commandant le 21e dragons. Le commandement du 12e chasseurs sera exercé par M. le lieutenant-colonel Barroy. "

ORDRE DU RÉGIMENT

" Officiers, sous-officiers, brigadiers et chasseurs,

" Pendant près de cinq ans nous avons travaillé ensemble. Nous n'avions que deux buts : préparer à la France des soldats dévoués et instruits, et ensuite maintenir le 12e régiment de chasseurs à la hauteur de sa vieille réputation, conquise sur maints champs de bataille.

" Je n'ai pas eu l'honneur de vous mener au feu. Ce sera le regret de toute ma vie. J'étais à côté de vous à Solférino et à l'armée de la Loire. J'y serai encore la prochaine fois.

" En attendant, secondez mon successeur. Prouvez par votre zèle, par votre dévouement, par votre obéissance absolue aux lois du pays et aux règlements militaires, que les leçons que je vous ai données n'ont jamais été inspirées que par l'honneur et l'amour de la patrie ! "

NOTE POUR MM. LES OFFICIERS

" Le colonel d'Orléans ne veut pas réunir le régiment un dimanche. Il tient cependant à exprimer aux officiers combien leur zèle, leur entrain, leur dévouement ont pendant près de cinq ans rendu sa tâche facile. Ils ont fait leur devoir, et le colonel à la conscience d'avoir fait le sien. Il leur demande de continuer. Et, frappé aussi durement que brusquement, il compte qu'ils ne laisseront pas pénétrer parmi eux la politique.

" Il exprime à MM. les officiers ses regrets de ne pouvoir leur faire une visite individuelle. Il défend que personne l'accompagne à la gare.

" C'est son dernier acte de commandement.

" Rouen, le 25 février 1883.

" Signé : Col. Robert D'ORLÉANS. "

Le duc révêt alors pour la dernière fois son grand uniforme, et commence ses visites d'adieu.

Il se rend chez les autorités comme doit le faire un colonel quittant son poste par promotion à un grade plus élevé. Cette correction ne laisse pas que d'effarer nos gens, les Hendlé et les Richard. Le préfet se cache. Le maire s'enfuit. Mais un colonel de cavalerie qui veut être poli jusqu'au bout atteint toujours un maire qui se dérobe. Et M. Richard, pincé dans un couloir, reçoit le salut du prince, et le rend avec une petite courbette.

Le duc va voir les généraux. Puis il termine par le cardinal, qui est à l'office. (Il est si matin !) La duchesse, en même temps, fait remettre aux soins de Mgr de Bonnechose 10 000 francs pour les pauvres de cette paroisse de Saint Sever, qui connaît de longue date son inépuisable bonté.

Cet adieu n'est-il pas touchant ?

L'Eglise dans les temps présents

" L'Eglise, dit-on, est ennemié de " la civilisation et en arrête l'essor.

" L'Eglise est ennemie de la liberté.

" L'Eglise, par ses dogmes et ses " pratiques, rétrécit l'esprit et abaisse " le caractère.

" Enfin l'Eglise, par son empire, " nuit au bonheur des nations et des " individus. "

Reprenons.

" L'Eglise est, dit-on, ennemie de " la civilisation : elle en arrête l'es- " sor. "

Et dans quel pays ose-t-on donc proférer un tel reproche ? Dans un pays où, pour le soutenir, il faudrait déchirer toutes les pages de l'histoire.

Qu'étaient donc les Gaules, et surtout les pays où nous sommes, avant l'apparition du christianisme ? D'épaisses forêts, des terres incultes, des marécages.

Tout est changé ; et à qui le doit-on ?

Ne sont-ce pas les religieux, infatigables pionniers de l'Eglise et de la civilisation, dont la cognée a fait tomber les arbres séculaires, dont la pioche a brisé les rochers, dont la charrue a tracé les premiers sillons dans cette terre arrosée de leurs sueurs et par eux devenue fertile. ?

Ce sont les enfants de l'Eglise qui, encourageant et exerçant eux-mêmes les arts et les métiers nécessaires à la vie, ont fait naître et développé cette grande industrie dont, maintenant, les produits merveilleux vous étonnent, répondent à tous les besoins de l'existence et embellissent notre demeure terrestre.

Ce sont les clercs qui, cultivant le sol, ont établi partout des écoles et des collèges, où les générations qui nous ont précédés ont puisé les connaissances utiles et les éléments des sciences les plus élevées.

Ce sont eux qui, par la morale de l'Evangile, ont adouci les mœurs, développé les sentiments d'affection mutuelle et de dévouement porté souvent jusqu'à l'héroisme.

Ces hôpitaux pour les malades, ces hospices pour les vieillards et les infirmes, ces asiles pour les orphelins et les alliénés, ces refuges pour le repentir où la femme tombée se relève et apprend une nouvelle vie, tous ces établissements que vous voyez autour de vous, attestant le désir de faire du bien aux hommes et de soulager leurs misères, ont été inspirés par l'Eglise et commencés par elle.

C'est donc elle, et nul autre, qui a été la fondatrice et la mère de la civilisation moderne. Les penseurs de notre temps l'ont reconnu.

" L'histoire de la civilisation, écrit " Donoso Cortès, est l'histoire du " christianisme ; en écrivant l'une " on écrit l'autre. "

" C'est l'Eglise, dit M. Guizot, " l'Eglise, avec ses institutions, ses " magitrats, son pouvoir, qui s'est " defendue vigoureusement contre la " dissolution intérieure de l'empire, " contre la barbarie ; qui a conquis " les barbares, qui est devenue le " lien, le moyen, le principe de la " civilisation entre le monde romain " et le monde barbare... Si l'Eglise " catholique n'avait pas existé, le " monde entier aurait été livré à la " pure force matérielle. "

J'ajoute que l'Eglise est le soutien de la civilisation.

A quelle condition pouvez-vous conserver les bienfaits de la civilisation et en jouir, sinon par le maintien de l'ordre et de l'harmonie dans le corps social ! Or, cet ordre dépend du respect et de l'obéissance aux lois. Et qui garantit ce respect et cette obéissance, sinon l'Eglise ?

" L'Eglise catholique, a dit encore " le protestant illustre que nous " avons cité, est la plus grande écol " de respect qui ait paru sur la terre. "

Elle est donc aussi la plus grande école de civilisation ; et si elle venait à périr, si son action venait à défaillir, la civilisation périrait avec elle.

Une rude épreuve

On sait que, dans les maisons de force d'Angleterre, où l'on renferme les vagabonds et les mendiants, se trouvent des *treadmill* ou roues de discipline.

Ce sont de grands cylindres creux dans lesquels on introduit ceux des prisonniers qui ont commis quelque méfait, et où ils sont obligés de jouer, sans aucun résultat utile, le rôle d'un écureuil.

Dernièrement un juge, le baron Platt, se sentait pris du désir de voir de près une prison de force de la métropole.

N'ayant jamais vu fonctionner ces fameux moulins auxquels il avait envoyé cependant tant de victimes, lord Platt voulut, dans un but philanthropique, se donner une idée du supplice.

Il monta sur le moulin, et pria le gardien de mettre la machine en mouvement.

On sait que le condamné est obligé de gravir les échelons d'une roue qui tourne, l'immobilité n'est pas possible. Chaque fois qu'un degré se présente, il faut le gravir, le supplice est d'autant plus raffiné que le condamné ne monte ni ne descend, et qu'il reste toujours suspendu à la même hauteur.

Au bout d'une minute de ce travail fatigant, lord Platt cria au garçon d'arrêter. —Excusez-moi, monsieur, lui dit le gardien, mais vous ne pouvez pas descendre. Le moulin ne s'arrêtera pas avant vingt minutes ; j'ai monté la machine pour le plus court espace de temps possible.

Vous vous figurez la grimace que faisait le baron Platt sur le moulin maudit ! Il suait à grosses gouttes, et pestait avec rage contre le gardien.

Durant vingt minutes, il resta cloué à la même place, levant tantôt la jambe droite, tantôt la jambe gauche, l'infernale machine se dérobait sous lui deux fois par seconde, et l'on doit s'imaginer que cette gymnastique effrénée dut rudement secouer le malheureux juge.

Voir au loin par un fil ?

L'*Electrical Review* du 20 janvier publie sous ce titre : " La dernière découverte électrique, la nouvelle tres étonnante que voici :

" Le révérend M. Gilbert, rapporte le *Otago Times*, parlant du Téléphone dans une conférence au Christ Church, a demandé à ses auditeurs s'ils ne seraient pas surpris d'apprendre que l'on peut transmettre par l'électricité les vibrations de la lumière, de sorte que l'on peut non-seulement parler avec un ami éloigné, mais encore le voir.

" L'électroscope—c'est le nom de l'appareil qui sert à cet usage,—est la toute dernière découverte scientifique, et elle fait grand honneur au Dr Guidrah de Victoria.

" L'essai de ce merveilleux instrument a eu lieu à Melbourne, le 31 octobre dernier, devant une quarantaine de savants et d'hommes publics, avec un très grand succès.

" On a vu, dans une chambre noire, se projeter, sur un grand disque de métal blanc poli, les courses de Flémington avec ses myriades d'êtres en mouvement. Les moindres détails étaient reproduits avec une parfaite fidélité, et en regardant avec des binocles cette merveilleuse image, on avait peine à s'imaginer que l'on ne se trouvait pas soi-même sur la course, et mêlé à tous ceux dont on percevait nettement les gestes. "

Quoique cette nouvelle ne nous arrive pas d'Amérique, mais d'Australie, dit l'*Ingénieur Conseil* à qui nous empruntons les lignes qui précèdent, nous l'accueillons avec d'autant plus de réserve qu'elle est bien tradive. Comment a-t-il fallu de trois mois pour faire arriver en Angleterre l'annonce d'une aussi prodigieuse découverte, et comment s'y intéresse-t-on si peu que l'*Electrical Review* elle-même n'en parle plus huit jours après ?

WAGNER

On annonce la mort de Richard Wagner, le musicien le plus bruyant et le plus poseur de notre temps.

Richard Wagner est mort le 13 février, à Vénise, dans l'après-midi.

Richard Wagner, né à Leipzig, le 23 mai 1813, fit ses études académiques à Dresde et à l'université de sa ville natale, tout en laissant paraître de bonne heure son goût et ses dispositions extraordinaires pour l'art auquel il se consacra ensuite tout entier.

En 1836, il est déjà maître d'orchestre au théâtre de Magdebourg.

En 181, il arrive à Paris en passant par Londres, et subit dans la traversée une tempête qui lui fournit, dit-on, quelques inspirations musicales à grands tapages. A Paris, au milieu d'ambarras pécuniers et de privations de toutes espèces, il acheva son premier opéra.

Il retourne à Dresde et y crée en 1845 son *Tannhauser*.

En 1864, à Munich, le roi de Bavière, monarque original, attacha Wagner à sa cour et lui fit une pension de 4 000 florins et mit le théâtre sa capitale à sa disclétion.

Il épousa vers cette époque Mme Han de Bulow, fille de M. Litz. Elle se divorça pour pouvoir épouser Wagner ! Quelles mœurs.

Richard Wagner était libre penseur panthéiste.

En 1873, Richard Wagner, soutenu par des souscriptions de maniaques qui sont aujourd'hui légions, entreprit à Baereuth la construction d'un théâtre exclusivement consacré à la représentation de ces œvres. Il fut inauguré en avril 1876 par la tétralogie les *Niebelungen*, qui les *dilettanti* considérèrent comme un assommoir musical.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

15 Mars 1883—No 8

LE DERNIER CHEVALIER

Par PAUL FÉVAL

[*Suite*]

Ainsi en est-il deux ou trois fois par siècle chez nous, qui sommes, à ce qu'on dit, le plus généreux peuple du monde. Tous ceux qui essayèrent de nous faire grands au delà de la mer finirent dans le délaissement et dorment dans l'oubli, depuis l'héroique Montbars apportant les Indes espagnoles à Louis XIV jusqu'à ce cher Raousset-Roulbon qui tomba de nos jours, assassiné par la couardise mexicaine, en invoquant vainement le nom de la France.

Le pouvoir change de mains ; les tribuns escamotent le sceptre des rois, les empereurs mettent la langue des tribuns dans leurs poches, rien ne dure, excepté notre ingratitude pleine de gaieté et notre spirituel parti pris de rire au nez de nos martyrs.

L'Angleterre a fait son immense fortune en ramassant ce qui tombait des mains de nos conquérants désavoués, que nous nommons volontiers des *aventuriers* pour excuser le crime de notre abandon. Mais, de bonne foi, était-ce bien un aventurier, ce Joseph Dupleix, qui, revêtu d'une dignité officielle, se rendit maître, au nom de la France, des plus opulentes contrées de l'univers, qui livra et gagna, avec des soldats réguliers français, nombre de batailles rangées, qui institua des rois, qui gouverna des peuples, qui refusa d'usurper la souveraine puissance avec le titre d'empereur, et qui ébranla la puissance anglaise jusqu'au plus profond de ses assises ?

Remplacez Louis XV par un roi, M. de Choiseul par un ministre moins pensionné de l'étranger ; extirpez ce vénéneux champignon, la Pompadour : l'empire des mers changeait de mains, l'Inde était française au lieu d'être anglaise, et ce bonhomme Joseph devenait un géant dans l'histoire du monde !

L'opinion populaire comprenait vaguement cela ; elle voit très souvent juste quand elle n'est pas empoisonnée par les furieuses convoitises de ses meneurs. Il y avait chez la veuve Homayras un instinct de respect pour son locataire, dont elle avait deviné le nom. Elle lui voulait du bien. Aussi l'avons-nous vue garder une demi-discrétion vis-à-vis de M. Marais, l'inspecteur de police, qui la dominait pourtant deux fois par l'attrait de sa personne et par sa position officielle. Elle lui avait, à la vérité, proposé le libre exercice de son observatoire, mais c'était, comme nous le verrons, dans de bonnes intentions, et elle n'avait rien dit de ce qu'elle savait, quoiqu'elle sût beaucoup.

Remettons-nous avec elle aux écoutes, le soir de l'arrivée du chevalier Nicolas.

A la dernière question de M. Joseph, coupant si brusquement l'éloge dithyrambique de la princesse Jeanne pour demander des nouvelles de Jeanneton, le chevalier Nicolas, qui jusqu'alors avait écouté avec une religieuse déférence, rougit tout à coup, comme une jeune fille, et Madeleine se dit :

—Bon ! celui-là est un amoureux ! Pas bête ! car les Dupleix, malgré tout, ont peut-être apporté de là-bas des roupies plein leurs malles !

M. Nicolas, cependant répondait à la question de son vieil ami, concernant Jeanneton :

—C'est sur l'ordre de Mlle de Vandes que j'ai quitté mon régiment avec un congé . Elle n'y pouvait plus tenir de l'envie qu'elle avait de savoir où vous en êtes de vos affaires. Elle a pour vous, qui êtes plus que son père, un véritable culte.

—Chère Jeanneton ! murmura le bonhomme. Son cœur est encore plus beau que son visage... Mais comment te donne-t-elle des ordres, garçon ? Je suppose que toi, plein de bon sens, comme tu es, et d'honnêteté, et de fierté, car je ne connais pas de cœur mieux placé que le tien, tu n'as pas la folie d'élever tes vœux jusqu'à ma nièce ?

—Ah ! se dit Madeleine : l'orgueil ! C'est dur à tuer... je m'intéresse à ces tourteaux-là, moi !

Et ses yeux, friands d'attendrissement, se mouillerent comme si elle eût assisté à la représentation d'une tragédie bourgeoise du bon Nivelle de la Chaussée, ancêtre humide de tous nos mélodrames à mouchoirs.

Nicolas, au contraire, sourit et répliqua :

—Nous voilà bien ! Mes affaires de cœur sont en aussi piteux état d'un côté que de l'autre. Je ne sais pas comment mes parents ont appris, là-bas, au Vigan, que mon régiment a ses quartiers aux environs de votre ermitage du pays de Gueldre, mais ils m'écrivent lettres sur lettres pour me dire de me garder de vous et de la belle des belles...

—Auraient-ils honte ? s'écria le bonhomme en se redressant.

—Honte ! répéta le chevalier Nicolas ; non certes ; mais ils ont peur, sachant que Dupleix est trop grand pour certaines petites gens, et que Monsieur mon cousin de Choiseul, notamment, ne le tient pas en fort amicale odeur, à cause des Anglais, que Monsieur mon cousin ménage.

—C'est vrai, pensa tout haut Dupleix, tu es petit cousin du ministre, toi !

—La peste ! se disait de son côté Madeleine : en voici un qui ne se mouche pas du pied ! Je vais me tenir sur son passage quand il s'en ira, pour le saluer de la belle manière ! Un cousin de ministre !

—Quant à l'audace que j'aurais eue, poursuivit le chevalier, d'élever mes pensées jusqu'à Jeanne de Vandes, votre nièce, je ne dis ni oui ni non, mon respectable ami. Les pensées d'un chacun vont où elles veulent, et les chiens regardent bien les évêques !

—Bravo ! pensa Madeleine : c'est un vrai cœur que ce grand garçon-là !

Joseph Dupleix lui-même n'avait point l'air trop mécontent de cette réponse à la fois badine et franche, prononcée avec douceur, mais ponctuée d'un regard loyal et droit.

—Ah ! fit-il, ne te fâche pas, garçon ; j'ai grimpé si haut, un jour, en ma vie, que je ne peux pas me déshabituer de faire la roue, tout déplumé que je suis. Y a-t-il longtemps que tu as quitté le Cloître ?

Le Cloître (Kloster) était le nom de la résidence très modeste où Dupleix avait abrité sa famille, loin de Paris, au début de son interminable procès contre la Compagnie des Indes. Il y a quantité de lieux ainsi nommés en Allemagne, surtout dans les districts catholiques qui avoisinent les Pays-Bas. Nous connaissons déjà Kloster-Seven, où M. de Richelieu cueillit les fleurs sculptées de son pavillon de Hanovre. Le Kloster de la famille Dupleix, appelé Klostercamp, quoique la petite ville de ce nom en fût éloignée de plus d'une lieue, devait acquérir une célébrité d'un genre bien différent, non point à cause de Dupleix lui-même, mais grâce à son jeune compagnon, en qui vous avez déjà deviné notre *dernier chevalier*.

Celui-ci répondit :

—Voici deux longues semaines que j'ai quitté la Gueldre ; avec une permission de douze jours seulement, et j'ai passé tout ce temps-là à courir d'auberge en auberge pour vous découvrir. J'ai cru que je ne vous trouverais jamais !

—Garçon, dit Dupleix en souriant tristement, les vieux cerfs qui n'ont plus de jarret apprennent la science de ruser. J'espère que, pendant ces quinze jours, tu as rendu plus d'une fois tes devoirs à M. le duc de Choiseul ; on le dit fort enclin à pousser ceux de sa famille.

—Oui, répondit le chevalier, on le dit, et dès cet automne, Messieurs les officiers d'Auvergne infanterie m'appelaient colonel pour se moquer de moi.

(*A suivre*)

SOMMAIRE

France.
L'église dans les temps présents.
Une rude épreuve.
Voir au loin un fil.
Wagner.
FEUILLETON :—Le dernier chevalier. *A suivre.*
Lettre de la capitale.
La colonisation au Nord-Ouest.
Touchante cérémonie à l'Hôpital Général.
Informations.
Législature provinciale
Résumé des dépêches
Amérique.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Bazar.—F X Plamondon, ptre.
Avis.—P. Garneau & Frère.
Huile astrale.—C. Peverley.
Machines à vendre.—J. & W. Reid.
Terre à vendre ou a louer—E A Déry

CANADA

QUEBEC, 15 *MARS* 1883

LETTRE DE LA CAPITALE

Ottawa, 13 mars 1883.

La Chambre a siégé, hier soir, jusqu'à onze heures. La discussion a eu lieu sur l'élection du comté de King, dans l'île du Prince-Edouard. Le premier vote de la session a été donné à cette occasion. Le vote a été un vote de parti. Le gouvernement proposait de déférer la décision de cette élection au comité des privilèges et élections, et l'opposition voulait tout simplement accorder le siège au candidat libéral. La majorité du gouvernement a été de 58 voix, mais il y avait une trentaine de députés absents. La majorité du gouvernement, si la chambre eût été au complet, eût été de 68 voix. M. Auger, le vainqueur de M. Huntington à Shefford, a voté avec le parti libéral.

***

Voici deux clauses du projet de loi de M. Beaty, a l'effet de pourvoir à la décharge des personnes qui ont fait faillite dans le passé. Le bill a été adopté en seconde lecture. Voici ces deux clauses qui peuvent intéresser les commerçants.

Si un créancier d'un failli prend ou reçoit directement ou indirectement du failli quelque paiement, don, gratification ou préférence, comme considération ou engagement pour le faire consentir à sa décharge, pour lui faire exécuter un acte de composition et de décharge en sa faveur ; ou si quelque créancier prend sciemment rang contre les biens du failli pour une somme de deniers qui ne lui est pas due par le failli ou par la masse, ce créancier encourra une amende égale à trois fois la valeur du paiement, don, gratification ou préférence ainsi pris, reçus ou promis,—ou à trois fois la somme pour laquelle il s'est ainsi irrégulièrement porté créancier, selon le cas,—laquelle amende pourra être recouvrée par le syndic au bénéfice de la masse, par action devant toute cour compétente, et, après recouvrement, sera distribuée comme formant partie de l'actif ordinaire des biens de la faillite. (1875, s. 149.)

Le présent acte n'abrogera pas l'acte passé dans la quarante-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre trente-sept, ni ne sera censé le remplacer, quant aux cas auxquels s'applique le dit acte, ainsi qu'à l'égard de cas tombant sous le coup du dit acte, qu'ils aient été jugés ou non ; la demande de décharge pourra être renouvelée ou continuée et nul défaut de se conformer à une affaire de procédure quelconque, ou négligence à faire quelque acte de procédure, ou omission de tel acte n'aura pour effet d'empêcher l'obtention d'une décharge, à moins que le juge devant lequel la dite demande sera faite, ne croit que cet acte a été fait ou omis dans le but ou avec l'intention de frauder.

La question chinoise va être soulevée prochainement dans le Parlement. M. Shakespeare, député de la colombie Anglaise, doit proposer, jeudi, la résolution suivante :

—Que dans l'opinion de cette Chambre il est expédient de passer une loi semblable en principe à celle actuellement en vigueur en Australie et intitulée : " The Influx of Chinese Restriction Act " c'est-à-dire une loi pour opposer une limite à l'immigration chinoise.

M. Bunster est vengé.

PAUL-EMILE.

La colonisation au Nord-Ouest

Nous avons déjà exprimé hautement, sans arrière-pensée, notre idée sur l'opportunité de coloniser le N.-Ouest canadien. Plusieurs personnages éminents, des missionnaires revenus au Canada après plusieurs années consacrées à la propagation de la religion dans ces lointaines contrées, nous ont, les uns encouragés à vanter le pays de l'ouest, les autres dissuadés de faire miroiter aux yeux de nos compatriotes des avantages plus ou moins discutables.

Les objections de ces premiers n'existent plus aujourd'hui, car le pays, tout en étant resté le même, n'offre plus comme autrefois des inconvénients. Les sauterelles n'exercent plus comme autrefois leurs ravages ; les sauvages ne sont guère à redouter, avec la surveillance qu'on exerce sur eux, et la protection toute paternelle du gouvernement d'Ottawa. Les inondations reviennent encore à certaines périodes ; mais les dégâts qui en sont la suite ne sont pas plus à craindre que les débordements du St-Laurent et de quelques-uns de ses tributaires lors de la fonte des neiges. Le froid, bien que très vif, est plus facile à endurer que celui de Québec. Les gelées de l'automne viennent trop tard pour compromettre les récoltes, pour la bonne raison qu'au premier de septembre, la moisson est à peu près terminée. Les beaux jours de l'été se succèdent presque sans interruption ; les pluies continues y sont très rares. De sorte que le cultivateur ne perdant pas de temps, voit arriver l'automne sans inquiétude. Au premier d'octobre, sa récolte est en lieu sûr, et s'il veut la vendre, il n'a qu'à se transporter au marché le plus voisin, et il peut en retirer d'excellents bénéfices.

L'expérience nous démontre que les plus fortes gelées d'automne survenant avant que la terre soit couverte d'une assez bonne couche de neige, sont très préjudiciables au sol, et qu'elles compromettent pour l'année qui suit la récolte du foin, du trèfle, etc. Au Nord-Ouest, le terrain gèle jusqu'à une profondeur de trois pieds. Et loin d'être un véritable obstacle à la culture, elles en sont la sauvegarde. La nature du sol est tellement composée, que ces gelées, servent à conserver la terre dans un état de fraicheur et d'humidité qui sert de compensation pour le manque de pluies.

Quelques journaux ont cru bien faire en insinuant que travailler en faveur de la colonisation du Nord-Ouest, ce serait manquer de patriotisme, en affaiblissant l'élément national dans la province de Québec, en dispersant son influence.

L'objection parait assez sérieuse de prime abord.

Nous laissons à l'honorable M. Royal, le soin d'y répondre. Dans une lettre adressée à la *Minerve*, en date du 10 mars, voici ce que le député de Provencher écrit :

Tout le monde avouera que l'émigration canadienne vers les Etats-Unis doit avoir une cause, et une cause très grave, puissante, irrésistible.

Quel est donc le tourment mystérieux, plus fort que les attractions de famille, plus fort que l'amour du village natal, plus fort que la loi de la nature qui attache sous peine de mort l'être au sol qui l'a nourri ?

Car, enfin, ni le Canadien qui mène sa famille en esclavage à Lowell ou à Cohoes, ni celui qui va planter son humble tente dans les immenses prairies de l'Ouest n'agit, en règle générale, pour son plaisir.

Là où il y a séparation, il y a déchirement, il y a douleur.

Quels efforts n'ont pas tentés le prêtre dans la chaire sacrée, le journaliste dans la presse, l'homme politique à la tribune, pour mettre un frein à cette désertion de nos jeunes gens et de nos familles !

Rien n'a fait. Pourquoi ?

Parce qu'avec notre admirable fécondité, nous avons bien vite fait de remplir une paroisse ; parce que l'héritage paternel ne peut pas s'émietter comme ailleurs, sous des climats peu tempérés ;—parce que l'émigration de la campagne à la ville, suffisante dans d'autres pays à rétablir l'équilibre entre les besoins de l'une et l'excédant de l'autre, n'a pas suffi dans la province de Québec.

C'est un vase trop plein qui déborde nécessairement, fatalement, du côté qu'il penche, si faible que soit l'inclinaison.

Les lois de l'ordre physique se rattachent par leur synthèse aux lois de l'ordre moral, et servent merveilleusement à éclairer de vives lueurs les problèmes du monde économique.

La richesse du sol du Nord-Ouest est incomparable. Il n'est pas un endroit dans notre province qui offre autant d'avantages sous ce rapport. Qu'on vente la fertilité de la vallée du lac St-Jean, nous n'y voyons pas d'objection, de même que nous serions des plus heureux de voir coloniser cet immense contrée. Mais le Nord-Ouest a cet avantage inappréciable qu'il ne demande aucun défrichement. Pas d'abattis d'arbres, pas de souches. Le colon épuise souvent sa santé et ses ressources pécuniaires pour rendre sa terre productrice. Demandez aux premiers colons du lac St-Jean et des townships de l'Est, combien il leur en a coûté pour arriver à une certaine aisance ? Ceux qui ont pu garder leurs terres et les transmettre à leur descendants sont la rare exception.

Il y a eu, et il y a encore, Dieu merci ! l'émigration de nos jeunes gens et de nos familles vers la forêt, en arrière des anciennes paroisses, à l'ouest du comté, dans la vallée voisine, marée envahissante qui, demain, aura relié ensemble une foule de groupes dissiminés, et formera, aux yeux de l'étranger surpris, une mer vaste couvrant plusieurs provinces de ses eaux tranquilles et profondes.

Cette émigration n'a pas suffi, ne suffit pas non plus à vider le foyer domestique, ni à débarrasser la paroisse de son trop plein.

Il y a encore trop de bouches à nourrir et trop d'enfants à marier : où aller ?

Sur le seuil ensoleillé de la maison paternelle, devenue tout à coup moins, grande que le cœur du père, le jeune homme regarde, songeur, à l'horizon. Au loin fument les hautes cheminées de l'usine ; ce travail sous les lourds plafonds le repousse. A l'ouest la ligne bleue des grands bois coupe le ciel harmonieux du pays : il compte là des frères et des amis qui travaillent à faire la patrie plus grande; cependant, il en détourne ses regards. Où aller ?

S'il reste, une vie inutile l'attend. Il ne pourra s'établir. Il grossira le nombre des désœuvrés du village. Il perdra avec l'âge les saines ambitions du ménage, à moins que les sacrifices de la cellule du religieux ou les sublimes dévouements du sanctuaire ne l'attirent d'une manière invincible. Où aller ?

Car c'est un fait connu de tous que les anciennes paroisses de Québec, et par anciennes je veux dire celles dont le curé a marié trois ou quatre générations, demeurent stationnaires à l'égard de la population. Et cependant comme les abeilles, elles essaiment tout les ans.

Chose admirable ! il semble que les familles se font plus nombreuses à mesure qu'elles ont plus d'espace autour d'elles. L'histoire des guerres est là pour nous enseigner que dans les années de paix qui suivent les grandes batailles, il y a une recrudescence notable dans les naissances. C'est la saignée qui épure le système en le déchargeant d'un certain trop plein, et qui le fortifie en y créant une sève nouvelle, plein d'énergie et de fécondité.

Les années de guerre furent autrefois de larges saignées faites aux nations. Les fortes seules ont résisté et s'y sont régénérées.

La Providence nous a épargnés à cet égard. Il y a cent vingt-cinq ans que les Canadiens jouissent d'une paix profonde. Il faut cependant que la saignée se fasse et elle s'est faite, et elle se fait.

Nous croyons que M. Royal est très juste dans l'application des faits concernant le mouvement migratoire. On a fait, nous oserons dire, des prodiges de valeur pour retenir nos compatriotes au milieu de nous ; des efforts constants de la part du gouvernement pour le rapatrier n'ont donné que de minces résultats.

Nous disons avec M. Royal :

Ne craignez donc pas de diriger la cohorte nomade de *nos gens* vers le Nord-Ouest : leur place, à peine vacante, sera bientôt prise.

En penchant le vase si précieux du beau sang français canadien vers l'ouest, souvenez-vous que vous l'empêchez de s'épandre vers la Nouvelle Angleterre. Ceci est d'expérience actuelle, quotidienne.

L'émigration canadienne s'est presque arrêtée de ce côté-là ; l'Ouest mystérieux l'attire, quoi que l'on fasse, elle sortira du pays ; poussez-la donc vers nos grandes prairies, où l'attendent des groupes vigoureux de compatriotes déjà établis.

Sans aucun doute, telle paroisse verra subitement diminuer le chiffre de ses familles et de ses habitants ; je le répète, la recrudescence s'y fera sentir au plus tôt : et après quelques années, il n'y paraitra plus, au contraire ; cette paroisse n'aura plus de vides et elle comptera avec un légitime orgueil les autres paroisses que ses enfants auront fondées à côté d'elle, au loin, à l'Est, à l'Ouest, au Nord, au Sud.

Telle est l'admirable fécondité du sang canadien. Ceci est de l'histoire d'hier, c'est l'histoire d'aujourd'hui, ce sera l'histoire de demain.

Messire Filion, l'héroique curé de Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, en ce moment en visite dans le Bas-Canada, causait ces jours derniers avec M. le curé Labelle, l'apôtre de la colonisation, et l'engageait à ne pas négliger dans ses admirables efforts l'œuvre de la colonisation canadienne du Nord-Ouest ; que lui répondit M. le curé de Saint-Jérôme ?

—" Soyez tranquille, dit-il, je m'en vais au " Nord-Ouest avec mes gens des cantons de " la rivière Rouge: les deux rivières Rouge " sont appelées à se joindre. Nous nous " achemin ons tranquillement vers les belles et fertiles régions du sud de la Baie " James, et une fois-là nous nous donnerons la main. "

J'ai, moi aussi, cette foi robuste dans les forces vives et dans l'avenir de ma nationalité.

Le temps, cette arme du bon Dieu et des âmes patientes, est à nous.

Partout, où la famille canadienne élève vers le ciel la tige de ses blés à l'ombre du clocher paroissial, je dis : " Ici le sol nous appartient ; ici va germer un groupe toujours grossissant et envahissant de mes compatriotes. "

Q'importent ce que nous crient les aveugles ou les gens à courte vue, que les Canadiens dans l'Ouest sont débordés de toutes parts, que nous sommes noyés, que c'en est fait de notre influence dans ces pays vers lesquels se tournent aujourd'hui tous les regards, toutes les aspirations et toutes les ambitions du capital ?

Tout cela passera avec la tourmente du jour ; le vent qui les amène les emportera, et le sol restera à ceux qui s'y seront attachés.

Rappelons-nous ce qui s'est passé dans le Bas-Canada ; voyez ce qui se passe dans les provinces maritimes, dans la province d'Ontario, en train de se régénérer avec notre sang ; c'est l'œuvre du temps ; ce sera anssi dans l'Ouest l'œuvre du temps.

Non, l'émigration canadienne vers le Nord-Ouest n'affaiblit pas, n'affaiblira pas l'influence de notre terre natale, notre *home* de la Province de Québec: loin de là.

Dans le concert fédéral de notre organisation politique, le Bas-Canada a besoin de n'être pas isolé. Qui peut prévoir l'importance que prendrait notre nationalité si, parmi les cinq ou six grandes provinces qui devront e former dans l'Ouest, il devait s'en trouver une ou deux qui seraient les alliées naturelles de la Province de Québec ?

.....

Touchante cérémonie à l'Hôpital Général

Ce matin, à l'Hôpital Général, a eu lieu une bien touchante cérémonie.

Toujours le corps des hospitalières augmente ses recrues en augmentant ses services rendus à la société.

Au milieu des chants de leurs compagnes, et des larmes d'émotions religieuses de leurs parents, les demoiselles dont les noms suivent se sont enrôlées dans la milice sacrée.

Nous en donnons la liste telle que nous la transmise une des sœurs de l'Hôpital Général.

Admise à la profession : Sœur M. Rose de Lima Lacasse, dite de St-Benoit Joseph, St-Honoré de Shenley, ; religieuse de chœur.

Admises au Saint-Habit : Sœur Alphonsine Bernard, dite Sr Marie-Louise, St-Basile-le-Grand, Montréal ; Sœur Marie Antoinette Rivard Dufresne, dite de St-Jean-Baptiste, St-Sauveur de Québec ; novices de chœur. Sœur Alphonsine Beaulieu, dite de Ste-Martine, N.-D. du Mont-Carmel de Québec : cette dernière en qualité de sœur converse.

C'est Monsieur le Grand Vicaire C. Légaré qui a présidé la cérémonie et a prononcé le sermon de circonstance.

La compagnie canadienne de colonisation au Nord-Ouest

L'honorable M. Larivière a expliqué hier soir, à la salle du comité des chemins de fer, l'organisation de cette compagnie si patriotique et si généreuse.

L'honorable juge Dubuc, l'honorable M. Larivière et M. T. A. Bernier ont acheté 200,000 acres de terre de la compagnie française, dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, et le long du chemin de fer du Pacifique et ont formé une compagnie au capital d'un million de piastres, dont la moitié est divisée en parts de cent piastres.

Ces terres ont été payées deux piastres l'acre et se vendent maintenant six à sept piastres l'acre.

L'objet de cette compagnie est d'établir une colonie de canadiens-français au Nord-Ouest.

La plus grande partie est souscrite, il faut donc se hater pour prendre des parts dans cette compagnie.

MM. Larivière et Bernier seront à l'Hôtel St-Louis jusqu'à demain soir.

Mgr Taché invite fortement les canadiens à encourager cette compagnie afin d'assurer l'influence canadienne-française dans le Nord-Ouest et le Manitoba.

INFORMATIONS

On porte un grand intérêt à l'exposition internationale des pêcheries qui aura lieu à Londres au mois de mai prochain. Le Gouvernement fait de son mieux pour donner à l'exposition canadienne tout l'attrait possible.

Les produits de la Colombie ont été envoyés et les autres collections le seront par le steamer " New-Field " qui partira d'Halifax à la fin du mois. Il n'y a que le territoire du Nord-Ouest et Manitoba qui n'aient pas contribué à cette exposition.

Notre estimé concitoyen M. Jos. Hamel doit partir prochainement avec sa famille pour un voyage de quelques semaines dans le sud des Etats-Unis.

Les journalistes qui ont pris part à l'excursion de Québec au Nord-Ouest donnent ce soir, au club de la garnison un dîner à l'honorable M. LaRivière et à M. T. A. Bernier, de St-Boniface.

Législature Provinciale

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

14 mars, 1883.

La séance commence à 3.30 hrs p. m.

La chambre, à la demande l'honorable M. Wurtele, se forme de nouveau en comité des subsides.

M. CARBRAY prend le premier la parole sur le débat. Il fait un exposé long et détaillé de l'état de nos finances. Quand même, dit il, il apparaîtrait quelques déficits au budget il ne faudrait pas s'en alarmer. En effet si l'argent dépensé l'a été judicieusement, si nous avons des travaux équivalents à l'argent dépensé, il n'y a rien à craindre.

Il ne faut pas croire que les gouvernements qui ont toujours des surplus à leurs budgets sont les plus riche.

On s'occupe de l'item du budget relatif à l'immigration.

L'hon. M. MERCIER donne ses vues sur l'immigration.

" Je veux dit-il un accueil patriotique et chaleureux à tous les immigrants honnêtes qui veulent venir se joindre à nous et aller s'établir sur nos terres. "

Pour avoir une semblable immigration une somme de $5000 est suffisante. Si nous votions $12000, ce serait beaucoup trop.

L'hon. M. BLANCHET lui répond que le gouvernement ne cherche qu'à introduire dans le pays une semblable immigration. Mais il ne s'accorde pas avec le chef de l'opposition relativement au montant à dépenser à cette fin.

L'hon. M. JOLY.—L'hon. Secrétaire Provincial nous parle des dépenses de l'immigration, mais il ne nous dit pas un mot du résultat obtenu par notre agent d'immigration à Paris, l'honorable M. Fabre. C'eût été cependant très intéressant à connaître.

M. MCSHANE.—Je crois qu'au lieu de dépenser $1200 qu'on demande cette année pour l'immigration, on ferait beaucoup mieux d'employer cette somme pour garder nos concitoyens au pays.

Des rapports sont faits sur l'immigration, mais jamais on nous dit quel est le nombre de ceux qui sont restés au pays.

L'hon. M. LYNCH prend part au débats.

M. LABERGE.—J'ai toujours été et je suis encore pour l'immigration, mais je ne trouve pas convenables les immigrants qui nous arrive. Il nous faut des cultivateurs et on nous envoie des des domestiques, des servantes, des mécaniciens et des ouvriers.

M. MARTEL.—On a dit qu'il ne venait pas de cultivateurs avec les immigrants. Cependant si on prend le rapport de l'immigration on constate qu'il en est venu 440.

A 6 heures le comité rapporte progrès et demande à siéger de nouveau ce soir.

SÉANCE DU SOIR

M. STEPHENS propose que le projet de loi du gaz de Montréal ait la présence sur celui de Montmagny, mais la Chambre décide par un vote de 27 contre 17 de procéder sur celui-ci d'abord. MM. Gagnon, Trudel, Marchand et Irvine parlent en faveur de l'amendement de M. Gagnon concernant le projet de loi. Le débat est ajourné.

M. IRVINE présente une motion de non confiance basée sur le rapport du comité des comptes publics concernant les dépenses de Spencer Wood. MM. Wurtele, Mousseau, Mercier, Joly, etc., prennent part au débat.

Cette motion a été rejetée par un vote de 43 contre 14.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. P. C. Philéas Bouchard, fils de feu P. V. Bouchard, autrefois employé au service des Douanes de Sa Majesté. Le défunt était le beau frère de M. E. Beaudet, de la maison Chinic & Beaudet, et du Dr N. E. Dionne, rédacteur en chef du *Courrier du Canada*.

Nos condoléances à la famille.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris 14 mars.

On nie les projets de démission de M. Grévy.

L'attention du Sénat se porte sur l'urgence d'occuper le Tonquin et même toute la Cochinchine.

M. de Lesseps part de Marseille pour la Tunisie, où il va étudier le projet de mer intérieure du commandant de Roudaire.

400 ouvriers de Lyon ont présenté aujourd'hui une adresse au comte de Chambord. Dans la réponse, le prince a dit que la République conduit infailliblement la France à la ruine.

Le gouvernement français ne trouvant pas suffisamment évidentes les charges qui pèsent sur Walsh a l'intention de le mettre en liberté.

ANGLETERRE

Londres, 14 mars.

3 000 journaliers se sont en grève à Huddersfield, pour obtenir des salaires plus élevés.

L'amendement de M. Parnell à la Loi agraire a été rejeté en seconde lecture : 64 voix pour, 250 contre.

Un comité de députés irlandais, écossais et anglais s'est formé hier, en vue d'éclairer l'opinion sur les réformes à introduire en Irlande.

On est mécontent, à Dublin, du départ de M. Egan.

Le prisonnier Joseph Brady se reconnaît meurtrier de MM. Cavendish et Burke.

A New-York, M. Egan affirme que l'argent de la Ligue n'a jamais été employé à favoriser des crimes, mais plutôt à les prévenir.

RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 14 mars.

On a arrêté la femme Fégnier, qui a dirigé le meurtre du général Strelnikoff à Odessa en 1882. Plusieurs nihilistes ont été arrêté à l'île Vasili.

A Taganrug, on a tenté de faire sauter à la dynamite la banque israélite.

Les entrailles du prince Gortschakoff ont été expédiées à Freiberg, pour être soumises à une analyse.

AUTRICHE

Vienne, 14 mars.

Le Conseil municipal de Vienne a résolu de tenir, en 1884, une exposition spéciale de tout ce qui se rapporte au service des villes. Les municipalités d'Europe, d'Amérique et d'Australie sont invitées à participer à cette exposition.

AMERIQUE

Des avis de Panama, 3 mars, disent que le parti de la paix gagné à Lima ; il publie un journal.

La petite vérole fait des ravages dans le sud du Chili.

Un combat est signlé en Arancanie, entre un détachement argentin et un chilien.

A Hélèna (Arkansas), les eaux baissent mais le Mississipi se répend par les brèches, et beaucoup de cultures seront submergées

A Boston

Dernièrement, M. Souvielle, de Paris ex-aide chirurgien de l'armée française a reçu les visites de plus de 2500 médecins et malades, qui firent usage de sa merveilleuse invention " le Spiromètre " pour la guérison du Catarrhe, Surdité Catarrhale, Bronchite, Asthme, et toutes les maladies de la gorge et des poumons ; ceux qui ne peuvent se rendre à ses offices pourront être guéris en adressant par lettre M. Souvielle, ex-aide Chirurgien de l'armée Française, 13, Carré Phillipe, Montréal, ou 173, Rue Church, Toronto, offices pour le Canada, où des spécialistes Français et Anglais, sont à la disposition des malades.

Détails complets envoyés sur réception d'un timbre de poste.

Les médecins et les malades sont invités à essayer le Spiromètre gratis aux offices.

13 juillet 1882-1an-

Petites Nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le jeudi 15 mars 1883, 7e jour de la Lune. Il y a eu premier quartier le jeudi 15 mars, à 3 heures 47 minutes du soir.

Le jour dure 11 heures 52 minutes, et la nuit 12 heures 08 minutes ; le Soleil se lève à 6 heures 13 minutes, passe au méridien à midi et 5 minutes, et se couche à 6 heures 4 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 41 degrés et 1 dixième.

La Lune s'est levée aujourd'hui à 10 heures 23 minutes du matin, et se couche demain à 1 heure 58 minutes du matin

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.—MM. les abbés Bolduc et Pâquet, MM. G. Stuart, C. Tessier, Z. Lloyd et A. Lemoine, propriétaires des débentures de la Commissions des chemins à barrières du Nord se sont rendus hier auprès de M Carbray M. P. P., pour solliciter son concours dans leurs réclamations pour le paiement des intérêts des bons de l'assurance.

L'honorable M. Mousseau a aussi reçu trois députations hier après-midi.

La première de Roxton Falls, Shefford qui demande la réduction de sa dette au fonds d'emprunt municipal.

La deuxième de Fraserville, demande un emprunt au gouvernement ou un prolongement du délai pour construire un Palais de justice.

Enfin les membres suivants du Conseil du barreau, les honorables MM. Laflamme, Ross, Langelier, Malhiot, MM. Pagnuelo, Cabanagh et Denoncourt, se sont rendus auprès de l'honorable Premier pour demander certains amendements au Code de Procédure Civile, concernant les sessions journalières de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel à Montréal.

LA SAINT-PATRICE.—Nos amis originaires de la Verte-Erin préparent une brillante procession pour samedi prochain.

On est déjà à préparer la charpente d'une arche en face des bureaux du *Telegraph*.

Toutes les sociétés irlandaises et les élèves de différentes écoles prendront rang dans cette procession.

Ces fêtes patriotiques que chaque nationalité célèbre à tour de rôle montre bien l'harmonie qui règne entre les différentes parties de la population québecquoise.

ORANGISTES.—E. F. Clarke propriétaire du « Orange sentinel » a été condamné hier, à Toronto, à $20 d'amende et les frais pour avoir publie l'annonce de la grande loterie orangiste d'Ottawa.

Tant mieux.

UN PORTRAIT DE MADAME ALBANI.—M. A. Filiatreault, le propriétaire de l'Album

Musical, a fait faire à New-York un magnifique portrait de Mme. Albani qu'il doit donner en prime à ses abonnés.

L'ALBANI.—Madame Albani donne son concert au Queen's Hall, à Montréal, le 27 est le 29 mars, à 8 heures. Comme on peut le voir les sièges ne se donnent pas.

Le prix des billets d'admission est de $2.00 ; les sièges réservés sont de $3.00, $4.00 ou $5.00 suivant les places.

PILOTES.—Le 12 courant devant le bureau des commissaire du Havre de Montréal a eu lieu l'examen des aspirants pilotes pour la navigation de Québec à Montréal. Après un sévère examen subi devant MM. les Commissaires et du bureau des Examinateurs des pilotes licenciers, ont été admis :

MM. Nestor Arcand, Johnny Naud, Wilfrid Raymond, Nérée Bellisle, Laboire Perreault, Joseph Dussault, tous de la paroisse de Deschambault, et M. Gédéon Groleau de la paroisse des Grondines.

Nous souhaitons bonne chance et prospérité à nos amis.

Espoir et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 26 janvier 1883—1 an

Dans toute l'histoire de la Médecine aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joui d'une si grande et si constante reputation que l'Ayer's Cherry Pectoral, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaitre universellement comme un agent sûr et efficace à employer.

Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et sûrement, soulageant toujours les souffrances et sauvant souvent la vie.

Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut s'en passer, et quiconque en a fait usage une seule fois, continue à le faire. Les médecins connaissant maintenant la composition et les effets du Cherry Pectoral, en font amplement usage dans leur pratique, et les prêtres, ainsi que les ministres, le recommandent pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où la cure est possible.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Québec, 31 juillet 1882—1an. S

MARCHES DE QUEBEC

Farine et Grains.

Québec, 15 mars 1883.

Farine.—Sup. extra, baril, 196..	$5 50	*a*	5.75
Extra	5 40	*a*	5.50
Forte pour boulanger	5.80	*a*	6.70
Extra du printemps	5.15	*a*	5.40
Supertine No. 2	4 90	*a*	5.00
Fine	4.40	*a*	4.50
Farines en poches, de 100 livres	2 60	*a*	2.70
" de seigle en quart	0.00	*a*	0.00
" Maïs ou blé d'Inde blanc, par 200 livres	4.10	*a*	4 25
" Maïs ou blé d'Inde jaune, par 200 livres	4.00	*a*	4 15
Grains—Blé de semence (rouge) par 60 livres	0.00	*a*	0 00
Pois " "	1 00	*a*	1.05
Fèves le minot	2.00	*a*	2.50
Avoine 32 livres	0.43	*a*	0.43
Son par 100 livres	1.00	*a*	1.05
Gruau par 200 livres	5.75	*a*	6.00
Foin par 100 bottes	9.00	*a*	10.00
Paille par 100 bottes	4.50	*a*	6.00
Orge par minot	0.65	*a*	0.70

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 15 mars 1883.

Lard frais par 100 livres	$ 8.00	*a*	8.50
" frais par livre	0.11	*a*	0.12
" salé " "	0.13	*a*	0.13
Jambons frais par livre	0.10	*a*	0.10
" fumés " "	0.14	*a*	0.14
Lard Mess, 200 livres	22.50	*a*	23 00
" Mince, " "	21 00	*a*	21.50
" Prime Mess, " "	19 00	*a*	20 00
" Engl.P.Mess, " "	19.00	*a*	20 00
" Extra Primé, " "	16.00	*a*	17.00
Saindoux en seau	3.00	*a*	3.00

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 15 mars 1883.

Bœuf 1ère qualité, par 100 livres	$ 9.00	*a*	10.00
" 2ème " "	8.00	*a*	9.00
" 3ème " "	7.00	*a*	8.00
Bœuf par livre	0.06	*a*	0.15
Mouton par livre	0.10	*a*	0 11
Veau, "	00 0	*a*	0.00

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 15 mars 1883.

Beurre frais par livre	$0.25	*a*	0 30
" salé " "	0.20	*a*	0.22
Patates par minot	0.50	*a*	0.60
Œufs par douz.	0.22	*a*	0.25
Sucre d'érable par livre	0.08	*a*	0.10
Fromage, par livre	0.15	*a*	0.15
Oignons par caisse	2.50	*a*	2.80

Poissons.

Québec, 15 mars 1883.

Poissons—Séché le quintal	$6.00	*a*	6.50
Morue verte le baril	8.00	*a*	8.00
Saumon No. 1, baril de 200 livres	21.00	*a*	21.50
Saumon N.1, la livre	0.13	*a*	00.14
Hareng du Labrador	5.50	*a*	7.00

Volailles.

Québec, 15 mars 1883.

Dindes par couple	$4.00	*a*	5.00
Volailles "	0.90	*a*	1.00
Oies "	1.00	*a*	2.00
Perdrix "	0.00	*a*	0.00
Canards "	0.90	*a*	1 00

DÉCÈS

Ce matin, Pierre-Charles-Phileas Bouchard, commis à la banque Union, à l'âge de 34 ans et 5 mois, après une maladie de dix mois soufferte avec la plus profonde résignation.

A St-Roch de Québec, le 13 du courant, Marie-Joseph-Louis-Henri, âgé de cinq ans enfant de J.-B. Martineau, marchand-quincailler.

Il sera inhumé vendredi, à quatre heures P. M. Le convoi laissera la demeure de son père à 3½ heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

BAZAR

Québec, 12 mars 1883.

Au mois de novembre de la présente année les Dames ci-dessous nommées tiennent un bazar dans la nouvelle église St-Jean-Baptiste. Le but du bazar est de venir en aide à la Fabrique pour l'ornementation intérieure de l'Eglise.

I. Table de Monseigneur Ant. Racine, tenue par Mesdames Ol. Robitaille, Elisée Beaudet et Pierre DeBlois. Ces dames tiendront la table des rafraichissements.

II. Table de Ste-Cécile et Union Musicale tenue par Mesdames Georges Costolow, P. Isidore Bazin, Oct. Lemieux, Ephrem Dugal, Clodomir Delisle Honoré Malouin, et les Dames de l'Union Musicale.

III Table St-Jean-Baptiste, tenue par Mesdames Henri Bolduc, Alfred Hamel et Frs Faguy.

IV. Table St-Louis, tenue par Mesdames P. Labadie et Augustin Dallaire.

V. Table St-Joseph, tenue par Mesdames H. Lortie, Félix Gaboury et L. B. Demers.

VI. Table du Sacré-Cœur, tenue par les Demoiselles Marier.

VII. Table de Ste-Anne, tenue par Madame F. X. Robitaille.

VIII. Table de N.-D. de Lourdes et Archiconfrérie tenue par Mesdames Aug. Trutelle, F. V. Lacroix, Ferd. DeVareennes et V. Châteauvert

IX. Table de St-François d'Assises, tenue par Mesdames F. X. Lachance, P. Gingras et Jos. Pichette.

X Table de St-François-Xavier, tenue par les Demoiselles Moisan et Madame Ed. Roy.

F. X. PLAMONDON, Ptre

13 mars 1883 757

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE
DU
Courrier du Canada.

LES DANSES ET LES BALS, Sermons, Notes et Documents, par M. le curé de Quebec, Prix : 25 cts.

Le *Topinambour*, par V. Vannier, A. A. C. 10c.

Etats-Unis, Manitoba et Nord-Ouest, par le Dr N. E. Dionne. 25 cents.

Fleur du Carmel, par le Révd Père Antoine Braün, $1.00.

L'Hôtel Dieu, par l'abbé H. R. Casgrain. $2.00.

MISSEL contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts. Imprimé en très gros caractère. $10.00.

Journal d'Education, $1.00.

Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE, en 3 volumes. $2.00.

Recueil de Recettes et le médecin à la maison. 25 cents.

Le « Journal des Jésuites » (quelques exemplaires seulement) $25.00.

Mois de St-Joseph. 5 cents.

Le Calendrier du diocèse de Rimouski.

Tenue des Livres en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. E. N. L. $6 la douzaine.

Grammaire Française de Lhomond (éléments, revus et augmentés), y compris la syntaxe, par le même. $1.50 la douzaine

Exercices Orthographiques sur les Eléments de la grammaire française de Lhomond y compris la Syntaxe, par le même.—Prix : $1.50 la douzaine.

Corrigé des Exercices Orthographiques par le même.—Prix : 45 cts pour les *Eléments*, et 30 cts pour la *Syntaxe*.

Traité d'Analyse Grammaticale, d'analyse logique et de ponctuation, par le même.—Prix : $2.75 la douz.

Alphabet ou Syllabaire gradué, par M. E. E. Juneau et N. Lacasse.

Outre les impressions de luxe en tous genres, on imprime la musique à l'établissement du *Courrier du Canada*.

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Cie remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTINS. Prix en gros $2.00 la douzaine.

Le but de la "*Coryzine*" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosites et protége les membranes enflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du

COURRIER DU CANADA.

IMPORTANT

Epilepsie

SPASMES, ÉCLAMPSIE et NÉVROSES sont RADICALEMENT GUERIS par ma méthode.

Les honoraires ne sont dus qu'après succès.

Traitement par correspondance

Prof. Dr Albert

29, Avenue de Wagram, 29, Paris

Vente annuelle

A

Bon Marché !

DANS le but d'écouler notre fonds considérable de marchandises d'étape et de fantaisie, nous avons comme d'habitude à cette saison, fait une grande réduction dans les prix, et nous offrons à présent de grands avantages dans

Les Etoffes à Robes de toutes descriptions, Velours et Velvetines noirs et de couleurs, Vêtements de dessous pour dames et messieurs.
Draps de Castors, de Pilots, Moutonné Draps pour Ulster.
Serges, Tweeds, Imitation de Loutre, etc

Nous attirons une attention spéciale à notre assortiment considérable de couvertures et de flanelles ! !

300 prs de Rideaux en points.
Pôles en cuivre, anneaux, appareils, etc.
Couchettes en fer et en cuivre, grandes et petites, paillasses à ressorts.
Tapis Brussels, Tapisseries, et Ecossais.
Tapis de Coco, Nattes, Rugs, etc, etc.
Les meilleurs Prélats et Linoleum anglais.

CLAQUES ! CLAQUES !

Les meilleures qualités dans toutes les grandeurs.

BEHAN BROTH'RS.

AVIS.

Vente d'un Fond de Commerce

Dans l'affaire de

CHARLES DESCHÊNES,

De la Rivière-du-Loup,

Failli.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 20 MARS COURANT par les soussignés, syndics en cette affaire, pour tout le fonds de commerce général, se montant d'après inventaire à $1526 56
et les livres de crédit s'élevant à 868 14

Les marchandises seront visibles au magasin du failli R. du L., et la liste pourra être examinée au bureau des soussignés.

P. GARNEAU & FRÈRE,
Rue St-Pierre, Québec.

Québec, 9 mars 1883—8j. 754

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cents, le cent $3, franco par la poste.

Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où comme ce la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec.

Québec, 17 nov. 1882 685

$500 *de récompense !*

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales, et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boites contenant 30 pilules ; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des contrefaçons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabriquants de pilules, à Chicago et Toronto. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents

LA SANTÉ EST LA RICHESSE.

Le traitement du docteur E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hysterie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la décrépitude et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.

Chaque boite contient des remèdes pour un mois Un dollar par boite, ou six boites pour cinq dollars ; envoyées par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boites guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevrons pour six boites, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison.

JOHN C. WEST & CIE,
Seuls propriétaires, Toronto, Ont.

En vente à Québec chez J. J. Veldon, 122, rue St-Joseph, et chez E. Giroux & Frères, 37 et 39, rue St-Pierre

Québec, 9 août 1882—1an. 602

Librairie ! Librairie !

Nouvelles Importations.

Un immense assortiment de LIBRAIRIE venant d'être reçu à la

LIBRAIRIE - DERY,

40, rue St-Pierre,

Basse Ville, Québec.

LE COMMERCE et le PUBLIC en général trouveront à cet établissement l'assortiment le plus complet qui se soit jamais offert dans cette ligne. La quantité immense de marchandises de ce genre qu'on y tient constamment, permet au propriétaire de les offrir à des prix défiant toute compétition.

On attire spécialement l'attention sur le grand assortiment de LIVRES BLANCS pour comptabilité, etc., que l'on vient de recevoir, ainsi que les PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété d'articles de Bureaux des genres les plus nouveaux. Encre Française, Anglaise et Américaine, Livres de Prières, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche reliure ; ainsi que Chapelets, monture en argent, etc. Boites mathématiques des plus complètes, Toiles et Papiers à dessin, Classiques, assortiment au complet par tous les auteurs. Dictionnaire Bescherelle, Académie, Flemming et Tibbin, Surennes, Webster, Nugent, George, Bénard et Hocquart.

Aussi Presses et Livres à copier de toutes les grandeurs.

☞ Escompte libéral accordé au commerce.

En gros et en détail.

I. P. DERY,
LIBRAIRE.

Québec, 1er mai 1882—1 an. M

Propriété à vendre ou à louer.

CETTE magnifique propriété située à St-Laurent, Isle d'Orléans, appartenant au soussigné, et comprenant un lopin de terre de sept arpents de long sur un demi arpent de large avec maison, grange, remise et écurie et

AUSSI

Jardins, arbres fruitiers importés, ainsi qu'un superbe étang. Cette propriété est à un quart de lieu de marche du quai de St-Laurent et il y a un magnifique trottoir conduisant de l'une à l'autre.

La vue y est très étendue et des plus belles.

Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire,

E. A. DÉRY,
Recorder,
Quebec.

Quebec, 17 février 1883.— 747

Société de
CONSTRUCTION PERMANENTE
DE QUEBEC

N. 23, Rue St-Jean.

$10,000 A Prêter

MAISONS à vendre et à louer dans les différents quartiers de la ville.

La société prête sur la garantie de propriétés foncières ou des actions de la Société à un taux d'intérêt modéré et à des conditions de remboursement faciles.

Toute demande d'argent est de suite prise en considération et la transaction terminée dans le plus court délai possible

ALPHONSE COTÉ,
Secrétaire-Trésorier.

Québec, 17 février 1883.—1an 746

MAISON A VENDRE.

UNE maison en briques et en pierre à deux étages et comble français, couverte en tôle, située dans la rue Sutherland, faubourg St-Jean, ayant 32 pieds de front sur 26 de profondeur.

S'adresser au propriétaire,

M. JEAN GAGNON,

No 7, rue Sutherland.

Québec, 28 décembre 1882 —3m. 712

HUILE ASTRALE.

CAISSES contenant deux Canistres de 5 gallons
" " douze " 5 "
TONNEAUX " environ 90 "
BARILS " " 40 "

A vendre par

C. Peverley,
69. Rue St-Pierre.

Québec, 7 mars 1883.—1 an 753

DÉMÉNAGEMENT.

Le Dr Auguste C. Hamel

A transporté sa demeure à la maison du défunt

Dr HUBERT LARUE.

Au coin des rues

STE-ANNE ET STE-URSULE.

Heures de consultations :—De 8 à 10 A. M., de 12 à 3 P. M., et de 5 à 9 P. M.

DROUIN, FLYNN & GOSSELIN

AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC,

Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY et GASPÉ.

F. X. DROUIN,
Hon. E. J. FLYNN, LL. D.,
JEAN GOSSELIN,

Québec, 23 juillet 1881. 288

AVIS TRES IMPORTANT

aux personnes qui désirent acheter

ARGENT COMPTANT!!

—ooo—

NOUS donnons aujourd'hui une liste des prix réduit de notre grand assortiment de THÉ, VINS LIQUEURS. Nous aimons à faire remarquer que nous ne faisons cette réduction que pour le temps des fêtes, c'est-à-dire un temps limité ; nous prions les acheteurs de venir faire leurs achats durant le temps de notre annonce dans les journaux et sur nos cartes et dans nos vitrines.

Car nous désirons éviter les reproches de personnes disant que nous annonçons à tels prix et que nous vendons contrairement ; venez acheter à présent et profitez du bon marché. Il est bien compris que c'est pour argent comptant.

Sucre blanc granulé à	9½	cts lbs.
" " cassé en bloc	11	"
Thé noir [bon]	18	"
" " [supérieur]	25	"
" " extra	40	"
" vert bon	12	"
" Japon naturel [non coloré]	25	"
Café rôti, frais	20	"
" Java		
Marinades en flocons	15	"
Pâte italienne macaroni	5 & 7	"
" " vêrmicelle	7	"

Liqueurs.

Bon vin blanc [sherry]	$1.35	Mesure impériale.
" " rouge	1.35	
" sherry brandy	2.00	
" " whisky	1.70	
Whisky, Coq Tail	1.00	
Carafes de brandy	90 cts.	
Vieille eau-de-vie		
Carafes, liqueurs assorties [verre taillé]	$1.50	
Paniers de liqueurs assorties contenant 3 jolies bouteilles	1.90	

Fruits,

Raisins de Corinthes	7	cts lbs.
" Valences	9	"
Oranges	20	" doz.
Citrons	20	"
Pommes		

Amandes, avelines, raisins de table, biscuits assortis, bonbons français, et une foule d'autres articles trop nombreux à énumérer, aussi un grand assortiment de cigares, tabac à fumer cigarettes, pipes, etc, etc.

Gingras & Langlois,

27, 29 *et* 31, *RUE ST-JEAN.*

Québec, 21 décembre 1882.—1er octobre 1882-c T

CREDIT PAROISSIAL

268, *Rue Notre-Dame, Montréal*

C. B. Lanctot,

IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise

DE TOUS GENRES

MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingeries d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandelles de cire, Braise-encens, Chapelets, Images, Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels.

Mérinos à Soutanes, Says noirs, Draps noirs, Toiles, Soiries de toute couleurs et qualités, Etoffes à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glands, Bouquets brodés or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, divers objets d'art, de fantaisie, religieux, etc.

Spécialité de chasubles, chapes et dalmatiques tout récemment reçues d'une maison importante d'Europe discontinuant ces affaires. Assortiments des plus complets en drap d'or et en soie, non brodés, et brodés or et soie, à la mécanique et à l'aiguille.

Prix exceptionnels et fournis sur demande.

Satisfaction garantie.

Québec, 11 décembre 1882—1an. 547

SAISON DES FETES !

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN

Horlogerie et Bijouterie

AU MAGASIN DE

JOSEPH DONATI,

158, *Rue et Faubourg St-Jean,*

ET

241, *RUE SAINT-PAUL,*

(EN FACE DE LA GARE DU PALAIS.)

GENERALEMENT, les marchands prennent occasion de la saison des fêtes, pour faire des frais d'étalage qui éclipsent leurs voisins. Telle n'est pas la coutume aux magasins de M. DONATI, car son étalage ordinaire suffit à convaincre le public qu'il possède un des assortiments les plus variés et les plus riches. En effet, que voit-on tous les jours dans ses vitrines, sinon que l'horlogerie et la bijouterie produisent de plus élégant et de plus beau. C'est pour ainsi dire le seul endroit où l'on tienne régulièrement en magasin tout ce qu'il faut pour satisfaire même les plus exigents.

On se figure peut être que le prix de ses effets est exhorbitant Eh bien, on est complètement dans l'erreur, car il est probablement impossible d'acheter à meilleur marché que chez lui. La chose s'explique d'elle-même par le fait que ce splendide assortiment, il le tient au complet en permanence, s'empressant du moment qu'une nouveauté apparait de donner une nouvelle commande.

Les réparations de toutes espèces sont faites parfaitement et avec célérité.

En remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici, M. DONATI sollicite de nouvelles visites.

Québec, 5 décembre 1882—3m. 695

J. & W. REID,

FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boites à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boites, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 26 octobre 1882. A

Machines a vendre !

1 Engin à vapeur, 12 pcs de cylindre, neuf.
1 Pompe " 8 " " tuyau pcs.
1 Une roue à eau, Leffell, 23 pcs de cylindre, neuve.
1 Une machine à pulpe complète.
1 Régulateur d'eau, neuf
1 Moulin Bogardus pour les os et autres fins.
4 Pompes Heald & Sisco.
1 Pompe à pulpe pour l'usage des moulins à papier, neuve.
4 Essieux, Rouleaux, Couteaux à roulean, Platines, Soupapes, etc, pour engins à chiffons.
1 Couperet et son appui, pour la pulpe chimique.
4 Cylindres pour sécher le papier, 28 pcs de diamètres. 44 pcs de face.
1 Couteau à papier de Brown, 50 pcs de taillant.
1 Bouilloire à petit tube, 10 pcs sur 3½.
1 Injecteur Gillard, No 3.
4 Laveuses.
1 Engin d'une force de 6 chevaux.

Huiliers patentés, Soupapes de Cuivre, Tuyaux, Etc, Etc, Etc,

—ET AUSSI—

RESERVOIRS EN FER

DE TOUTES GRANDEURS ! !

S'adresser à

J. & W. REID,

Rue St-Paul, Québec.

Québec, 21 février 1883

1882—AUTOMNE—1882

NOUVELLES

IMPORTATIONS ! !

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'étape et de fantaisie pour l'Automne et l'Hiver.

TAPIS, PRÉLARTS, RIDEAUX.

Tapis Bruxelles,
Tapis Tapisserie,
Bordures pour appareiller les Tapis,
Bruxelles et Tapisserie,
Tapis Impérial,
Tapis Ecossais,
Tapis (Union),
Tapis Tapisserie et laine pour escaliers.
Tapis Bruxelles, " "
Tapis Cocoa, " "

PRÉLARTS.

Anglais, Américains, et Canadiens (de toute largeur).
Prélart pour Escaliers (de toute largeur).

NATTES EN LAINE.

Nattes en Bruxelles,
Nattes en Tapisserie,
Nattes en Cocoa,
Nattes en Caoutchouc,
Crumb Cloth (de toute largeur).

RIDEAUX EN POINT

[au patron et à la verge]
Mousseline à Rideaux [à la verge.]

DAMAS DE SOIE

Pour rideaux et couvertures de meubles.
Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles
Repps de soie et laine " " "
Nouvelles étoffes à Rideaux, laine et soie.
Velours de couleurs et Cretonnes, [nouveauté].
Tapis de table et de piano.

FRANGE DE LAINE (pour rideaux)

Glands de laine, " "
Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir
Mains et ornements en cuivre,
Baguette en cuivre [pour escaliers]

MIROIRS, MIROIRS

De toutes dimensions pour corniches et trumeaux
Tables Jardinières, Etagères, etc., etc.

ORNEMENTS D'ÉGLISES.

Chasubles,
Châsses,
Dais,
Croix, [pour ornements].
Damas soie "
Drap [or et argent],
Frange [or et argent],
Frange soie [blanche et jaune]
Galons [or et argent],
Galons soie [blancs et jaunes],
Dentelles [or et argent],
Paillettes et cannetilles,
Glands [or et argent],

ENCENS, ETC., ETC.

—AUSSI—

Mérinos français [double] pour soutane.
Bas d'aubes [au patron et à la verge],
Dentelles pour Bas d'aubes,
Cordons d'aubes.

DEPARTEMENTS des MESSIEURS

Draps Moscou, noirs, couleurs,
" Castor, " "
" Motonnés " "
Draps Nouveautés pour pardessus.
Tweeds Ecossais, Anglais et Canadiens,
Serge, Drap noir et Casimir,
Capots Caoutchouc,
Ulsters en tweed imperméables.
Chemises blanches et couleurs,
Cols, Cravates, Gants,
Epinglettes, Boutons de fantaisie pour chemises.
Capots de Chat Sauvage,
Casques Creamer, etc., etc.,
Robes de Carriole,
Peaux de Creamer de première qualité,
Garnitures en pelleteries.

DÉPARTEMENT DES DAMES

Soies noires [gros grain],
Soies couleurs [gros grain],
Soies brocnées noires et couleurs,
Satins merveilleux noirs et de couleurs,
Satins moirés [de toutes nuances,
Moires antiques,
Ornements et garnitures,
Etc., Etc., Etc.

PLUMES D'AUTRUCHE

Blanches, noires et couleurs,
Fleurs et Rubans de nouveauté,
Franges soies noires et couleurs,
Cols et Poignets,
Fichus et Cravates.

TOILES A DRAP

Toiles à oreillers,
Toiles à nappes,
Toiles à serviettes,
Toiles à verres,
Coton à drap,
Coton à oreillers,
Serviettes toile, coton, etc., etc.,
Couvrepieds blancs et couleurs,
Couvertes blanches et couleurs,
Matelas en laine,
Matelas en crin.

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES POUR DEUIL,

—TELLES QUE—

Mérinos,
Paramatas,
Cachemires,
Repps,
Thibets,
Canton Crape,
Persian Cord,
Etc., Etc.

CRÊPE DE COURTAULD.

Parfumeries

DE

L. T. PIVER et de LUBIN, Etc., Etc.

Eau de Cologne, J. M. Farina,
Savons de toilette, Huile pour cheveux,
Brosses à cheveux à dents et à hardes,
Peignes, Boîtes de toilette,
Miroirs de toilette,
Lunettes d'Opera, etc., etc.

GANTS KID D'ALEXANDRE

Valises, Portemanteaux, Etc.

N. B. Conditions faciles.

Escompte au comptant

QU'UN SEUL PRIX

Joseph Hamel & Frères,

58, Rue Sous-le-Fort,

No **62**, COTE DE LA MONTAGNE.

Quebec, 1er octobre 1882. I

Librairie-Langlais.

Aux Messieurs du Clergé,
A Messieurs les Marchands,
Aux Municipalités Scolaires.

AYANT reçu la plus grande partie des marchandises que j'ai achetées moi-même sur le continent européen, l'hiver dernier, je me trouve actuellement en position de vendre ces articles à des prix qui défient toute concurrence. D'abord pour le culte, j'ai un assortiment complet :

OSTENSOIRS, depuis la modique somme de 24 piastres jusqu'à 300 piastres.

AUSSI

CALICES, CIBOIRES,
BURETTES, CANDÉLABRES,
CROIX DE PROCESSION,
BOUQUETS D'AUTELS,
ENCENS, CIERGES,

(Fabriqués chez les Révdes Sœurs de la Charité de Quebec), *pesant le poids et garantis de cire pure.*

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE THÉOLOGIE,
SERMONNAIRES,
MÉDITATIONS,
LIVRES POUR BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE,

(Très moraux et très instructifs).

Je désire attirer l'attention toute spéciale des MM. du Clergé sur mes

Vins de Messe

qui sont TRÈS PURS et d'un GOUT EXQUIS. Ces vins, je les ai choisis moi-même, et je puis conséquemment défier l'analyse la plus sévère QUANT A LA QUALITE, comme je puis défier toute concurrence QUANT AUX PRIX.

MM. les Marchands et MM. les Commissaires d'Ecoles sont spécialement invités à venir m'honorer d'une petite visite avant de se décider à acheter ailleurs. Leur bourse trouvera tout à y gagner !

Je me chargerai d'importer soit de France ou d'Angleterre, les cloches pour Eglises, moyennant une commission très minime.

Ainsi que Statues, Chemins de Croix, Ornements d'églises, livres de bibliothèques, et toutes commandes que l'on voudra bien me confier.

J. A. LANGLAIS

LIBRAIRE,

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.

Québec, 15 août 1882. 1103

Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE

LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882,

Les trains circuleront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPRES
Départ d'Hochelaga pour Québec.....	4.00 A. M.	3.00 P. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Québec	7.00 P. M.	9.50 "	6.30 A. M.
Départ de Québec pour Hochelaga	5.20 A. M.	9 10 A. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Hochelaga.....	8.30 P. M.	4.00 P. M.	5.00 A. M.
Départ d'Hochelaga pour St-Felix de Valois	5·15 P. M.	.....	.....
Arrivée à St-Félix de Valois	8.20 "	.....	.....
Départ de St Félix de Valois pour Hochelaga	5 20 A. M.	.....	.....
Arrivée à Hochelaga.....	8.50 "	.....	.....

☞ Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montreal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End *dix minutes plus tard* qu'à Hochelaga.

En connection avec le Chemin de Fer Pacific pour Ottawa.

BUREAU GENERAL, QUEBEC.

BUREAUX DES BILLETS :

13, Place d'Armes,
202, Rue St. Jacques, } MONTREAL.
Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

Chemin de Fer du Pacific Canadien, OTTAWA.

A. DAVIS, surintendant.

Québec, 29 septembre 1882. J

CHEMIN DE FER

Québec et du Lac St-Jean

LES trains de passagers et du fret circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés).

LE TRAIN DE LA MALLE

Quittera la Station du Palais à Québec à.....	**1.00 P. M.**
Arrivera à St-Raymond à.....	6.30 P. M.
Quittera Saint-Raymond à.....	**6.20 A. M**
Arrivera à Québec.....	8.55 A. M.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette St-Ambroise, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis.

Un train spécial quittera St-Raymond tous les SAMEDIS à 6.45 P. M., arrivant à Québec à 9.15 P. M. Au retour il quittera Québec à 5 HEURES du matin le LUNDI et arrivera à St-Raymond à 7.40 A. M., arrêtant à toutes les stations.

☞ Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal.

Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer du Nord, au Palais.

Celui reçu après 3 h. P. M. n'est envoyé que le lendemain.

Des omnibus rencontrent les trains à St Ambroise, pour la Jeune Lorette, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe.

J. G. SCOTT,
Secrétaire et Gérant.
« Commercial Chambers. »

MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis.

Québec, 18 décembre 1882. 705

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1883—*ARRANGEMENT D'HIVER.*—1883

LES lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équippés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX.	TONNAGE.	COMMANDANTS.
NUMIDIAN	6100	en construction.
PARISIAN.....	5400	*Capt. J. Wylie.*
SARDINIAN.....	4200	*Lt. Dutton, R N R*
CIRCASSIAN.....	3400	*Lt. Smith, R N R*
POLYNESIAN.....	4200	*Capt. R. Brown.*
COREAN.....	4000	———
GRECIAN.....	3600	*Capt. Legallais.*
SARMATIAN.....	3600	*Capt A. Aird.*
BUENOS AYREAN.....	3800	*Capt. N. McLean.*
SCANDINAVIAN.....	3000	*Capt H. Wylie.*
PRUSSIAN.....	3000	*Capt J. Ritchie.*
MORAVIAN.....	2650	*Capt. J. Graham*
PERUVIAN.....	3400	*Capt. Barclay.*
CASPIAN.....	3200	*Capt. Trocks.*
HIBERNIAN.....	3400	*Lt. Archer, R N R*
NOVA SCOTIAN.....	3300	*Capt. Richardson*
AUSTRIAN.....	2700	*Capt. J. Wylie.*
NESTORIAN.....	2700	*Capt J G Stephens*
MANITOBAN.....	3150	*Capt. Home.*
CANADIAN.....	2600	*Capt. J. Miller.*
CORINTHIAN.....	2000	*Capt. Jas. Scott.*
PHOENICIAN.....	2600	*Capt. Menzies*
WALDENSIAN.....	2300	*Capt. Stephens.*
LUCERNE.....	2800	*Capt. Kerr.*
ACADIAN.....	1350	*Capt. Cabel.*
NEWFOUNDLAND.....	1500	*Capt. Mylius.*

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL,

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de BOSTON et BALTIMORE alternativement, et de HALIFAX chaque SAMEDI, (arrêtant à LOUGH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent) et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI alternativement arrêtant à Queen-town pour prendre des passager d'Angleterre, doivent être expédiés

De Halifax :

CASPIAN.....	Samedi,	17	mars.
SARMATIAN	"	24	"
CIRCASSIAN	"	31	"
PARISIAN	"	7	avril.
SARDINIAN.....	"	14	"
POLYNESIAN	"	21	"
PERUVIAN.....	"	28	"

A DEUX HEURES P. M.,

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

De Portland à Liverpool directement.

A UNE HEURE P. M.,

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Grand Tronc venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

VOIX D'HALIFAX,

Cabine.....$62.65, $78.00 et $88.00

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire.....$45.00
Entrepont..... 31.00

Prix du passage de Montréal voie de Portland :

Cabine..... $57.50, $77.50 et $87.50

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire.....$45.00
Entrepont.....$31.00

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, (via Halifax s'il y a lieu), et chaque semaine de Boston ou Portland directement pour Glasgow, comme suit :

DE BOSTON.

AUSTRIAN.....Samedi, 24 mars
WALDENSIAN.....Samedi, 31 mars

DE PORTLAND.

SCANDINAVIAN.....Samedi, 17 mars
BUENOS AYREAN.....Samedi, 24 mars

Des billets de connaissement pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE,
Agents.

Québec, 15 mars 1883. H

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1883-----Arrangements d'hiver-----1883

LE et après LUNDI, 4 DECEMBRE, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés :

Quitteront la Pointe Lévis

	Heure du Chemin de Fer.	Heure de Québec.
Train d'*Express* pour Halifax et St. Jean.....	8.10 A. M.	7.55 A. M.
Train d'*Accommodation* et de la Malle.....	11.20 A. M.	11.05 A. M.
Train de *Fret*	7.00 P. M.	6.45 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'*Express* d'Halifax et de St. Jean....	8.20 P. M.	8.05 P. M.
Train d'*Accommodation* et de la Malle.....	2.15 P. M.	2.00 P. M.
Train de *Fret*.....	5.25 A. M.	5.10 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Rambelitown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C de F. Moncton, N. B, 27 juin 1881.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Québec, 2 décembre 1882. 1105

EN VENTE

LE

CALENDRIER

DU DIOCESE DE RIMOUSKI

POUR

1883

Imprimé par Léger Brousseau, Rue Buade, Québec

Indiquant les fêtes des reliques et des quarante-heures, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

☞ S'ADRESSER POUR LA VENTE EN GROS, À QUÉBEC, CHEZ LES ÉDITEURS, No 9, RUE BUADE, EN FACE DU PRESBYTÈRE.

En dépôt chez la plupart des marchands a Québec et dans le diocese de Rimouski.

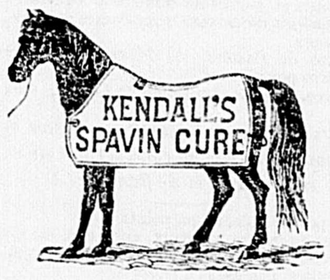

Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES :

Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.

B. J. KENDALL & CIE.

Messieurs,

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du *Kendall's Spavin Cure* et que je l'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des coliosités, des esquilles, des excroissances ou d'autres difformités des os ; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années.

Votre très respectueux P. V. CRIST.

DU "PRESS" D'ONEONTA, NEW-YORK.

Oneonta, New-York, 6 Janvier 1881

De bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du *Press* pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du PRESS qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval attaqué d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquassent de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses maladies, qu'il prise beaucoup et dont il ne se départirait pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN EMIMENT MEDECIN.

Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.

DR J. B. KENDALL & CIE, Messieurs :—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le *Turf, Field and Farm* du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été boiteux pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros suros qu'avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement,
H. A. BERTOLETT, M. D.

" KENDALL'S SPAVIN CURE. "

Fremont, Ohio, 25 janvier 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie. Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre " Kendall's Spavin Cure. " Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant $4,000, qui avait un très mauvais éparvin, et que quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré inguérissable, et fini pour toujours. En dernier ressort, je conseillai à mon cousin d'essayer une bouteille de " Kendall's Spavin Cure. " Il eut un effet merveilleux ; la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement,
JAMES A WILSON, *Ingénieur Civil.*

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SUR LA CHAIR HUMAINE

Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certain qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix, $1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour $5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE,

Montréal P. Q., Agents généraux.

Québec, 25 février 1882—1an. 468

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

Les Pilules et *Onguent Holloway !*

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme,

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et $1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY,
533, Oxford Street, London.

Québec, 2 novembre 1881—1 an. G

$10 A $1.000 DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisent à la fortune tous les mois Livres envoyés gratuitement expliquant tous, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquierte 17, Rue Wall, New-York.

R. MORGAN,

Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir : Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de pianoforte et accessoires. Prix : en brochure, $1.00 ; richement relié en toile bleue et dorée, $1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié.

Une visite est respectueusement sollicitée.

R. MORGAN,
Marchand de musique,
8, rue La Fabrique.

Québec, 25 février 1882. R

L. JOBIN,

Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-pierre, peintes et décorées sur commande, dans le style européen.

ET AUSSI DES

STATUES EN BOIS PLOMBÉS

POUR EXTÉRIEUR,

De toute grandeur et dimension ! ! !

No 41, rue St-Jean, Haute-Ville,

QUEBEC.

Québec, 9 mai 1882. 388

Ornementations domiciliaires.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinées à orner les devantures des maisons.

M. MARTEL, désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORMES MAGNIFIQUES à très bon marché.

Québec, 10 mai 1882. 516

EN VENTE

GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE,

Par le FRERE LIEVIN DE HAMME

Franciscain résidant à Jérusalem.

Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans

EN TROIS VOLUMES.

En vente aux bureaux du *Courrier du Canada* pour la somme de $2.00 pour les trois volumes.

Québec, 7 octobre 1881. 362

POUR LES FETES !

Nous avons actuellement le plus bel assortiment possible en fait de

CHANDELIERS de 2 3 et 4 branches

ainsi que

LAMPES DE TABLES

d'un goût et d'un fini parfait

Aussi un choix varié

d'Objets plaqués

COMPRENANT

Pots à Eau,
Porte-Cartes,
Epergnes,
Huiliers,
Etc., Etc.

Patrons tout à fait nouveaux

Maintenant nous avons une grande quantité de

Verrerie coupée

CONSISTANT EN

Verres à vin,
" *à Champagne,*
" *à Claret,*
Carafes, etc, etc

QUE NOUS VENDRONS A PRIX REDUITS.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

RENAUD et CIE,

24, RUE ST-PAUL.

Québec, 6 décembre 1882. 542

FOURRURES !

J'OFFRE EN CE MOMENT UN GRAND ET BEL ASSORTIMENT DE

Fourrures

confectionnées dans mon établissement et comprenant :

MANTEAUX DE DAMES,
PARDESSUS, MANCHONS,
COLLERETTES ET CASQUES.
PARDESSUS POUR HOMMES,
CASQUES ET GANTS.

Aussi pour les voitures : peaux de buffle à musc, de loup, de chèvre, de buffle, etc.

☞ Vieilles fourrures réparées et refaites à court délai.

LE TOUT A DES PRIX RAISONNABLES.

UNE VISITE EST DEMANDÉE.

JAMES C. PATERSON

27, *RUE BUADE.*

Québec, 7 octobre 1882. 1062

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

CANADA ET ETATS-UNIS.	Un an.....	**$6.00**
	Six mois.....	**3.00**
	Trois mois.....	**1.50**
ANGLETERRE....	Un an.....	**25s** stg
	Six mois.....	**12.6** "
	Trois mois.....	**6.3** "
FRANCE.....	Un an.....	**60** Francs
	Six mois.....	**30** "
	Trois mois.....	**15** "

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous.....50 centins
Pour chaque insertion subséquente....12½ "

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centins par ligne pour la première insertion, et de 5 centins pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef.
FLAVIEN MOFFET, assist rédacteur.
AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne

N. 9,

RUE BUADE, HAUTE-VILLE

QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

Editeur-Propriétaire,

No 9, rue Buade, Haute Ville, Québec